

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
CAP EXCELLENCE9<sup>ème</sup> séance de l'année 2014

DÉLIBÉRATION N°2014.12.09/129

Lundi 22 décembre 2014

Exercice budgétaire 2014

Virements de crédits  
au Centre culturel de SONIS

L'an deux mille quatorze, le lundi 22 décembre, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est assemblé à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 8 décembre 2014.

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

30 DEC. 2014

COPIER ARRIVE LE

Présents : 36		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE-LAVENETTE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPION	6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
M. Chazy	CIRANY	
M. Harry	DURIMEL	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Maurice	LORQUIN	
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	
M. Jean-Charles	SAGET	
M. Patrick	SELLIN	
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	

Excusés représentés : 0

Excusés non représentés : 8

Vice-Présidents :

M. Ary CHALUS (1<sup>er</sup> Vice-Président) - A partir de 10h57  
M. Dominique BIRAS (11<sup>ème</sup> Vice-Président)

Conseiller Communautaire, Membre du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN

Autres Conseillers Communautaires :

M. Audry CORNANO  
Mme Juliana FENGAROL - Mme Célia MIMETTE-  
M. Alix NABAJOH - M. Olivier SERVA

Absents : 6Vice-Présidents :M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY  
Mme Liliane PIQUION  
M. Dominique THÉOPHILE

Autres Conseillers Communautaires :

M. Daniel MARSIN - Mme Ketty WALPO

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Corinne PETRO*.

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/ 2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2013-006/SG/DiCTAJ/BRA daté du 1<sup>er</sup> mars 2013 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU l'instruction M14 ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.03.02/92 du 7 mars 2014 portant examen et vote du budget primitif principal – Exercice 2014;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;

**Considérant** le rapport de la Commission Finances réunie le 16 décembre 2014 ;

**Considérant** le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

### **DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;**

**ARTICLE 1** - L'adoption des mouvements de crédits suivants :

*Prélèvement au budget principal :*

Chapitre 011 – Article 61101 (conventions de partenariat)..... 41 000 €

*Affectation :*

Chapitre 67 – Article 6744 (subventions au Centre culturel de Sonis) .....41 000 €

**ARTICLE 2** - De donner tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3** – Le Président, le Directeur Général de Cap Excellence, le Comptable public de la Trésorerie Abymes/Gosier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre ainsi qu'à Madame le Trésorier principal d'Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 30 DEC. 2014



Le Président

Eric JALTON

- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le 30 DEC. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 30 DEC. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le 30 DEC. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le 30 DEC. 2014
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 30 DEC. 2014

